

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 11 juillet 2025	N° 2025-303

Convocation du 4 juillet 2025

Aujourd'hui vendredi 11 juillet 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, M. Didier CUGY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Gérard CHAUSSET
Mme Laure CURVALE à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
Mme Daphné GAUSSENS à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET
M. Jérôme PESCHINA à M. Eric CABRILLAT
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) :

Monsieur Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 11 juillet 2025	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2025-303

Economie sociale et solidaire (ESS) - Soutien de Bordeaux Métropole pour l'action spécifique 2025 de la ressourcerie de l'association Eturécup - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation d'Eturécup

Première ressourcerie et Maison du vélo en France à l'échelle d'un campus, Eturécup, association créée en 2014, a pour objectifs :

- la contribution à la réduction des déchets, à travers la récupération, la valorisation et la remise en circuit d'objets,
- la promotion du vélo et des mobilités alternatives sur le campus universitaire et ses alentours,
- la création de lien social entre les acteurs du campus et les habitants du territoire à travers ses activités (animations de sensibilisation, ateliers et événements),
- la création de lieux et espaces de vie, ouverts à toutes et à tous, qui favorisent les liens intergénérationnels et la réduction de l'isolement des publics sensibles.

L'association participe à la transformation des modes de consommation et de mobilité et s'engage, à son échelle, à la nécessaire transition écologique et sociale de la société.

Elle est ouverte à toutes et à tous, étudiants et non étudiants sans distinction de sexe ou d'origine et anime quatre lieux : La ressourcerie du Campus et les trois antennes de la Maison du Vélo Campus, Pessac et Gradignan. Les 10 salariés et les 150 bénévoles accueillent le public du mardi au samedi de 13h à 18h, 19h ou 20h selon les jours.

Plan d'actions réalisé en 2024 sur la ressourcerie du campus

Avec la ressourcerie étudiante, basée dans les locaux du CROUS Nouvelle Aquitaine au 18 avenue Bardanac à Pessac, l'association récupère, valorise via le tri ou le réemploi de matériaux, et remet en circuit à petits prix des objets afin de leur donner une seconde vie et de réduire les déchets.

Les objets qui ne partent pas en boutique à petit prix, à prix libre ou gratuitement sont redirigés vers des partenaires ou éco-organismes spécialisés dans le réemploi de matériaux. L'association anime aussi des ateliers participatifs de réemploi et d'auto-réparation, coorganise des événements éco-responsables et propose des solutions aux particuliers et entreprises pour promouvoir des modes de consommation et de mobilité soutenables. Atelier zéro-déchet, atelier bois, animations de stands, plus de 1960 ateliers ont été organisés depuis 2014 permettant de promouvoir des modes de consommation soutenables.

Forte d'une fréquentation croissante depuis sa création, avec aujourd'hui plus de 3200 adhérents, l'association a collecté 80 tonnes d'objets, meubles et matériaux via les dons, apports volontaires et collectes.

L'association a mené par ailleurs en 2024 des actions de sensibilisation, formation et

collaboration en expérimentation avec les agents de Bordeaux Métropole dans les centres de recyclage de Pessac, Talence et Gradignan pour sensibiliser les riverains au réemploi, les inciter à utiliser la ressourcerie et récupérer des gisements destinés à l'enfouissement (12 tonnes a minima détournées en 2024).

Cette expérimentation est très concluante et l'association souhaite la transformer en partenariat pérenne avec Bordeaux Métropole et les communes de Talence, Pessac et Gradignan.

L'association a mené des actions de sensibilisation de la population étudiante du campus universitaire à une consommation plus soutenable et à l'allongement de la durée de vie des produits achetés : plus de 170 ateliers ont été animés à cette fin en 2024.

Elle a mené des ateliers de réemploi, de fabrication et d'auto-réparation en 2024 :

- atelier vélo (72 participants),
- atelier électro-informatique (70 participants),
- atelier couture (70 participants),
- atelier zéro déchets/créa-récup (70 participants),
- atelier bois (140 participants).

Pour diversifier ses actions autour de la réduction des déchets et de transformation des modes de consommation et afin de toucher un plus grand nombre de personnes, Eturécup organise des animations hors de ses murs tout au long de l'année, pour interpeler les personnes sur les modes de consommation responsable et les amener vers des actions concrètes et reproductibles dans leur vie quotidienne. Plus de 70 animations ont été menées en 2024, et ont touché plus de 6 000 personnes.

Eturécup met également à disposition d'organisateur de manifestations des solutions éco-responsables : location de vaisselle réutilisable, location de canapalettes, cendriers à choix et autres mobiliers ou décoration de seconde main, location et animation d'un vélo-smoothie ou d'un cyclo-wash pour la vaisselle réutilisable.

Enfin, elle réalise des campagnes de communication sur le campus de fin avril à début juillet et de mi-août à mi-septembre chaque année pour faire connaître les lieux et moyens de réemploi aux étudiants qui déménagent ou s'installent à Bordeaux, à travers les campagnes « Ne jetez plus on récupère » et « Meublez-vous à petit prix ». L'adhésion est nécessaire pour les étudiants intéressés (4€) et les meubles mis à disposition ont été vendus en moyenne en 2024 entre 1€ et 40€.

Plan d'actions 2025 de la ressourcerie du campus

Pour 2025, Eturécup prévoit de renouveler et intensifier les actions spécifiques menées en 2024 concernant la ressourcerie du campus, à savoir :

- collecte, réemploi et remise en circuit à la ressourcerie,
- sensibilisation, formation et collaboration avec les agents des centres de recyclage et d'enlèvement des encombrants de Pessac, Talence et Gradignan,
- sensibiliser des étudiants du campus universitaire à une consommation plus soutenable et à l'allongement de la durée de vie des produits achetés,
- ateliers participatifs de réemploi, fabrication et d'auto-réparation :
 - atelier vélo,
 - atelier électro-informatique,
 - atelier couture,
 - atelier zéro déchets,
 - atelier bois.
- animations et interventions hors de les murs,
- les campagnes de communication et de sensibilisation.

Compte-tenu de la réponse d'Eturécup aux objectifs du Plan stratégique déchets 2022-2026 de la Métropole, donnant lieu à un financement de 10 500 € par ailleurs en 2025 pour des actions spécifiques (Semaine européenne de réduction des déchets et ressourcerie), et ceux

de la Feuille de route ESS sur la filière économie circulaire, il est proposé que Bordeaux Métropole verse au titre de l'ESS une subvention de fonctionnement de 10 000 € en 2025 via la politique ESS pour le plan d'actions de la ressourcerie.

La demande de participation globale de la Métropole telle qu'indiquée dans le budget prévisionnel 2025 d'Eturécup concerne ainsi les actions suivantes : 10 000 € au titre de la politique ESS, 5 500 € au titre de la politique déchets/propreté, et 60 000 € au titre de la politique mobilités (portage d'une Maison métropolitaine des mobilités alternatives par l'association).

Le budget prévisionnel 2025 d'EtuRécup est annexé à la présente délibération, ainsi que la convention financière 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions des articles L.5217-1 et L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU le Schéma de Développement Economique Métropolitain (SDEM) adopté le 25 novembre 2021,

VU la délibération n°2022-185 du 8 juillet 2022 adoptant la nouvelle stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire de Bordeaux Métropole,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 1er juillet 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser, sur le territoire de la métropole bordelaise, le développement d'initiatives économiques ESS créatrices d'emplois non-délocalisables,

CONSIDERANT le dépassement du seuil de 23000€ annuels de subvention de fonctionnement octroyée par Bordeaux Métropole à l'organisme bénéficiaire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au titre du programme d'actions 2025 de l'association Eturécup pour la ressourcerie du campus,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de la subvention de fonctionnement à Eturécup,

Article 3 : d'imputer cette dépense de fonctionnement sur l'exercice 2025 au chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 11 juillet 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------